

Conditions de promotion au degré secondaire I au Tessin (année scolaire 2023-2024)

Canton	Conditions
TI Structure à niveaux	Généralement pour être promu.e, il faut avoir au maximum deux notes ≤ 3 (au maximum un 2). Le redoublement est possible uniquement si le conseil de classe (après avoir entendu l'élève et la famille) estime que le redoublement peut permettre à l'élève de reprendre un parcours d'études ordinaire.

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).